

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épisode de pollution de l'air à l'ozone Vigilance jaune sur le bassin d'air Ouest Ain

Bourg-en-Bresse, le 11 août 2021

Situation de la qualité de l'air

Une vigilance jaune est activée sur le bassin Ouest de l'Ain : les concentrations d'ozone sont en hausse et dégradent la qualité de l'air. Jeudi 12 août, les températures vont avoisiner les 35°C et un épisode de poussières désertiques, qui devrait également toucher la région, va contribuer à la dégradation de la qualité de l'air. Vendredi 13 août, les fortes chaleurs se maintiendront et les concentrations d'ozone seront encore élevées.

La liste des communes correspondant au bassin Ouest dans le département de l'Ain est consultable sur [le site internet des services de l'État dans l'Ain](#).

Cette procédure ne prévoit pas de mesures prescriptives, mais des recommandations sanitaires et comportementales et fait appel au sens civique de chacun.

Recommandations sanitaires

Population générale	Personnes sensibles et vulnérables
<ul style="list-style-type: none">- Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités.- Continuez d'aérer votre domicile.- Évitez de vous exposer aux produits nocifs.	<ul style="list-style-type: none">- Préférez sortir le matin avant 13h et le soir après 20h.- Limitez vos activités physiques intenses.- Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque.

Recommandations comportementales à l'ensemble de la population pour réduire les émissions de polluants

Particuliers	Professionnels
<ul style="list-style-type: none">- Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide.- Utilisez des modes de transports limitant les émissions polluantes.	<ul style="list-style-type: none">- Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils.- Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais.- Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques.- Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes.



PRÉFET DE L'AIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Autres recommandations comportementales

- Pour les travaux d'entretien ou de nettoyage, évitez l'utilisation des solvants organiques (white-spirit, peintures, vernis décoratifs, produits de retouche automobile),
- Évitez la conduite agressive, modérez votre vitesse, entretenez régulièrement votre véhicule.

Plus d'informations :

Pour plus de détails concernant la qualité de l'air, merci de vous reporter au site <http://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/>

Bureau de la communication interministérielle

Tél. : 04 74 32 78 33 / 66

24/7 : 04 74 32 30 00

Courriel : pref-communication@ain.gouv.fr

45 avenue Alsace-Lorraine
01012 Bourg-en-Bresse Cedex



www.ain.gouv.fr